

Le service public des énergies en Côte-d'Or

BESOIN D'UTILISER UNE BORNE DE RECHARGE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Les cahiers pratiques

MOBILITÉ
ÉLECTRIQUE

Un réseau public pour rester branché

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, est le maître d'ouvrage du déploiement des infrastructures publiques de charge pour les véhicules électriques sur son territoire. Il construit et exploite ce nouveau service public avec l'accord des communes. Le choix des implantations tient compte du « *Schéma de cohérence régionale de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques* », réalisé en 2014 par la Région Bourgogne et des projets privés. Ce nouveau service public est réalisé avec le soutien financier de l'ADEME, via les investissements d'avenir, et les fonds européens FEDER, via la Région.



UNION EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



LES BORNES

Les bornes déployées par le SICECO sur le territoire de Côte d'Or sont des bornes de charge normale et rapide.



Puissance de 3 à 22 kVA
Charge normale
100/150 km en 1h
forfait de 5 €



Puissance de 43 à 50 kVA
Charge rapide
100/150 km en 30 min
forfait de 7 €

LA CONNECTIQUE

Câble de l'utilisateur
(fourni avec la voiture)



Prise type E/F

ou



Prise type 2

Câble de la borne



Prise chademo



Prise combo



Prise type 2

Chaque borne est équipée d'un point de charge avec une prise type 2, et d'un autre point de charge avec une prise Chademo et une prise Combo 2 : c'est à l'utilisateur de choisir la prise la plus adaptée à son véhicule. Le câble de charge est intégré à la borne.



Attention, sur certains véhicules, il y a plusieurs prises. Pour fonctionner les empreintes doivent être compatibles, garantissant ainsi la sécurité de la charge.

LE PAIEMENT

Lancement d'une charge normale à l'aide d'une carte bancaire sans contact



Pour lancer une charge, suivez les étapes ci-après

Sélectionnez votre point de charge

Passez votre carte bancaire sans contact sur le terminal de paiement

Ouvrez la trappe, branchez votre véhicule à la prise choisie et fermez la trappe

Votre véhicule se recharge



Sélectionnez votre point de charge

Passez une première fois votre carte bancaire sans contact sur le terminal de paiement pour connaître le tarif puis une seconde fois pour effectuer le paiement et arrêter la charge

Ouvrez la trappe, débranchez votre véhicule et fermez la trappe

Bonne route !

* La carte bleue doit être présentée **3 fois**.

Lancement d'une charge normale à l'aide d'un smartphone



Pour lancer une charge, suivez les étapes ci-après

Scannez le QR Code avec votre smartphone. A l'ouverture de l'application ID Charge, connectez-vous en tant qu'abonné ou créez votre compte anonyme. Puis démarrez la recharge.

Ouvrez la trappe, branchez votre véhicule à la prise choisie et fermez la trappe

Votre véhicule se recharge



Arrêtez la charge avec votre smartphone via l'application ID Charge

Ouvrez la trappe, débranchez votre véhicule et fermez la trappe

Bonne route !



Le paiement est comptabilisé en fin de charge.

LE PAIEMENT

Lancement d'une charge rapide

Devant l'écran

- appuyer sur une des quatre touches 
- choisir son mode de paiement (carte bleue)
 <   > 
- choisir son type de prise
 < CCS  > Chademo
 < AC43  > option
- brancher le câble sur la prise véhicule
- appuyer sur START
- passer la carte bancaire sans contact devant le lecteur (à droite de l'écran)



Le paiement est comptabilisé avant la charge (pré-paiement).

Fin de charge ou arrêt de charge

- appuyer sur une des quatre touches 
- choisir la touche  > 
- choisir IN USE
- choisir STOP
- arrêt du chargement
- débrancher le câble



LA TARIFICATION

Le SICECO a opté dès le début du projet pour un dispositif payant. En effet, malgré les subventions octroyées par l'ensemble des partenaires, ces infrastructures représentent des coûts d'installation et de fonctionnement importants.

Au lancement du dispositif, le SICECO a fait le choix d'une tarification forfaitaire aussi simple que possible. Le niveau de prix a été défini pour couvrir la dépense électrique des bornes (abonnement + consommation) pour une hypothèse du nombre de charges assez modeste d'environ 10 kWh par charge.

Les coûts de maintenance sont supportés par le SICECO et les communes d'accueil à parts égales.

L'investissement est pris en charge par les financeurs (État : 30 à 50 %, Région/FEDER : 40 %), le SICECO (20 %) et dans quelques cas les communes (10 %).

Les usagers ne paient donc que l'électricité.



QUI FAIT QUOI ?

Les informations relatives à l'ensemble du réseau sont disponibles sur le site www.siceco.orios-info.com ou via le site internet du SICECO www.siceco.fr.

L'infrastructure est intégralement gérée par le SICECO avec un contrat jusqu'en 2020 avec l'entreprise SPIE City Networks. En cas de dégradation ou de dysfonctionnements techniques répétés, merci d'en faire part au du SICECO qui fera intervenir le titulaire du marché.

RÉCLAMATIONS - ASSISTANCE AUX USAGERS

Le service mis en place par le SICECO inclut une assistance téléphonique vers laquelle il faut renvoyer les usagers en cas de difficultés. Assistance disponible 24h/24, 7j/7 au 09 70 83 02 13.

En cas de contestation concernant la facturation, merci d'orienter les usagers vers le SICECO (contact@siceco.fr).

USAGER

Fait une réclamation auprès du SICECO

Sollicite le médiateur si la réponse apportée ne lui convient pas

SICECO

Traite la réclamation de l'utilisateur

Informe de l'existence d'un médiateur

SAISIR LE MÉDIATEUR

Comme l'oblige la réglementation, une instance de médiation gratuite a été mise en place pour les consommateurs. Ces derniers, en cas de litige persistant avec le SICECO, peuvent solliciter le médiateur.

MÉDIATEUR

Traite sur leur demande les réclamations des usagers non satisfaits des réponses apportées par le SICECO



Le médiateur est sollicité uniquement lorsqu'un accord n'a pas été trouvé avec le SICECO.

Coordonnées du médiateur

Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice (CM2C)

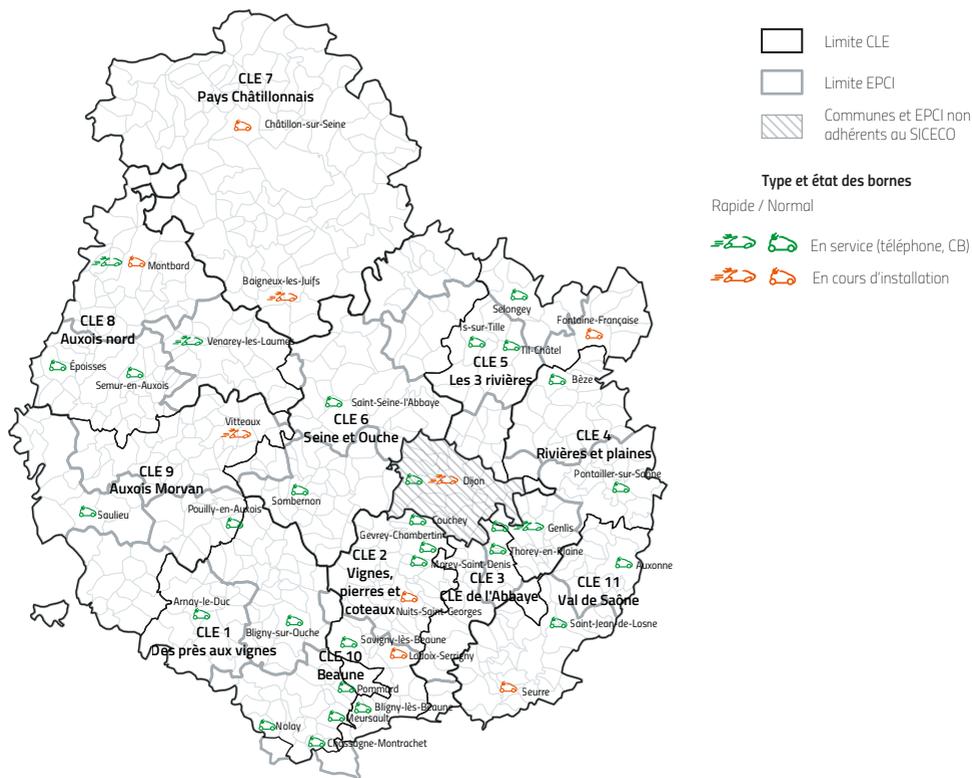
14 rue Saint Jean - 75017 Paris

cm2c@cm2c.net

www.cm2c.net

Carte du réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides, géré par le SICECO

(MAJ 01/19)



MES CONTACTS

Bruno Kablitz - bkablitz@siceco.fr - 03 80 50 99 25
Laurent Prieur - lprieur@siceco.fr - 03 80 50 08 87

SICECO - territoire d'énergie Côte-d'Or
9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr



En savoir plus
www.siceco.orios-info.com

